

DOSSIER DE PRESSE



Campagne Mondiale pour
l'ÉDUCATION
www.campaignforeducation.org

« **ENSEMBLE** pour le droit à l'éducation ! »

*A la veille du Forum mondial de l'éducation,
un nouveau réseau français
interpelle les pouvoirs publics*

www.educationpourtous.org



Contacts presse

Carole COUPEZ – 01 45 35 13 13 ; coordi@educationpourtous.com

Sandrine GRAF – 06 59 51 82 28 ; sandrine.g.graf@gmail.com

3 questions à Carole Coupez, représentante de « ENSEMBLE pour le droit à l'éducation ! »

Présentation du dossier de presse du réseau français de la Campagne mondiale pour l'éducation..... p.2

2000-2015 : deux programmes pour l'éducation

Présentation du contexte : les politiques publiques internationales d'éducation depuis 2000..... p.3

L'heure du bilan : le droit à l'éducation en 2015

Les chiffres qui rendent compte des progrès et échecs des quinze dernières années..... p.4

2015, année de tous les possibles ?

Enjeux et perspectives des rendez-vous internationaux de 2015 pour l'éducation..... p.5

Pour une éducation inclusive de qualité d'ici 2030 !

Les revendications de la Campagne mondiale pour l'éducation..... p.6

« ENSEMBLE pour le droit à l'éducation ! », la nouvelle coalition française de la CME

Présentation du réseau de la CME en France et de ses actions..... p.7

3 questions à Carole Coupez, représentante de « ENSEMBLE pour le droit à l'éducation ! »

Présentation du dossier de presse du réseau français de la Campagne mondiale pour l'éducation

Qui est le réseau « ENSEMBLE pour le droit à l'éducation ! » ?

« ENSEMBLE pour le droit à l'éducation ! » est le réseau français de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME). La CME est une alliance internationale d'associations, de fédérations de parents d'élèves, de syndicats et de militants du monde entier engagés pour la défense du droit à l'éducation. En France, **notre objectif est d'améliorer la visibilité des enjeux de l'éducation de qualité pour tous vis-à-vis du grand public**. Nous portons aussi des actions de plaidoyer pour une meilleure prise en compte de l'éducation dans les politiques françaises de coopération. Nous veillons par exemple à ce que les résolutions prises en 2000 au Forum mondial de l'éducation à Dakar et lors du Sommet du Millénaire soient mises en œuvre par la France à l'international à travers son Aide publique au développement.

Pourquoi interpellier les pouvoirs publics aujourd'hui ?

Car nous fêtons en ce moment les 15 ans du **Forum mondial de l'éducation** et que les gouvernements s'apprêtent à prendre des résolutions pour le droit à l'éducation des quinze prochaines années au Forum mondial à Incheon fin mai puis en septembre à l'Assemblée générale des Nations Unies, où seront adoptés les Objectifs du développement durable. 2015 est donc une année charnière. Elle nous offre une occasion exceptionnelle de changer le cours des choses : le nouveau cadre universel en cours de négociation contribuera à donner le ton pour la lutte mondiale contre la pauvreté, les inégalités et la préservation de la planète et sera déterminant pour les politiques et les mesures gouvernementales entre aujourd'hui et 2030.

Quelles perspectives envisagez-vous ?

Pendant que les gouvernements préparent ces nouveaux objectifs, la société civile doit absolument donner son avis sur le contenu de ces engagements en s'assurant qu'ils reflètent les droits, les besoins et les priorités des citoyens. Aussi, tout au long de cette année, en particulier lors du Forum mondial de l'éducation et de l'Assemblée générale des Nations Unies, les membres du mouvement de la CME **exigeront des gouvernements qu'ils honorent les promesses** trop de fois réitérées et qu'ils prennent de nouveaux engagements ambitieux pour la période de l'après-2015 en faveur d'une éducation inclusive de qualité pour toutes et tous !

Contacts

Carole COUPEZ

Représentante du réseau « ENSEMBLE pour le droit à l'éducation ! »

01 45 35 13 13

coordi@educationpourtous.com

Sandrine GRAF

Chargée des relations presse

06 59 51 82 28

sandrine.g.graf@gmail.com

2000-2015 : deux programmes pour l'éducation

Présentation du contexte : les politiques publiques internationales d'éducation depuis 2000

Lors du Forum mondial de l'éducation en 2000 à Dakar, 164 gouvernements ont approuvé un Cadre d'action qui les engageait à atteindre **six objectifs de l'Éducation pour tous (EPT)** en 2015:

- Développer la protection et l'éducation de la petite enfance
- Fournir un enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous
- Promouvoir l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires dans la vie courante pour les jeunes et les adultes
- Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes
- Atteindre la parité des sexes en 2005 et l'égalité en 2015
- Améliorer la qualité de l'éducation

En septembre de la même année, les dirigeants mondiaux ont adopté la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, signant ainsi un nouveau partenariat mondial en vue de réduire l'extrême pauvreté. Là aussi, le monde était censé atteindre en 2015 **huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**, dont deux concernaient l'éducation :

- Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous
- Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Aujourd'hui, ces programmes arrivent à échéance et le monde se penche sur de nouveaux objectifs à atteindre pour 2030 : les Objectifs du développement durable (ODD). Il est temps alors de faire un bilan, d'apprendre de nos succès comme de nos erreurs et de proposer un cadre d'action cohérent et ambitieux pour l'avenir.

L'éducation, un levier pour les droits humains

L'éducation ne pourra être négligée dans cet agenda universel post-2015, qui sera discuté lors du Sommet des Nations Unies en septembre 2015 pour faire suite aux OMD. En faisant des individus des citoyens acteurs de la démocratie et du vivre-ensemble, l'éducation se révèle

un objectif incontournable qu'il faut placer au centre des politiques publiques pour atteindre ensemble les Objectifs du développement durable (nouveaux OMD) à l'horizon 2030.

L'éducation est la clé du développement durable !

L'éducation permet de réduire la pauvreté. Elle favorise de meilleurs salaires dans les emplois formels, l'innovation et la création d'entreprises dans le secteur informel. Elle brise le cercle vicieux de la pauvreté. Une année supplémentaire de scolarisation augmente ainsi en moyenne de 10% les futurs revenus.

L'éducation favorise l'accès à la santé, principalement dans le cercle familial. Les parents sont ainsi à même de prendre de meilleures décisions pour la santé de leurs enfants, notamment en matière de vaccins et de nutrition. Elle contribue à une meilleure prévention des maladies, qui participe ainsi à lutter contre les épidémies. Les femmes ayant eu accès à une éducation post primaire sont cinq fois plus susceptibles que les autres de connaître les moyens de se protéger du VIH.

L'éducation a un impact sur la protection de l'environnement. Elle favorise en effet l'engagement citoyen, le souci de l'environnement et le changement de comportement à cet égard grâce aux stratégies de sensibilisation. Elle aide de plus à surmonter les difficultés et à s'adapter à de nouvelles conditions de vie.

L'éducation est le socle de la démocratie. Elle promeut l'égalité des sexes, la tolérance et la justice et favorise l'inclusion et la représentativité, notamment dans la prise de décisions. Enfin, l'éducation est un outil de promotion de la paix, en cela qu'elle permet de prévenir les conflits et d'en apaiser les conséquences.

L'heure du bilan : le droit à l'éducation en 2015

Les chiffres qui rendent compte des progrès et échecs des quinze dernières années

Aujourd'hui, ces deux programmes arrivent à échéance. Il s'agit de saluer les efforts accomplis et de tirer des enseignements des échecs afin d'influencer les objectifs d'éducation post-2015. Car des progrès importants ont été accomplis :

- l'incroyable mobilisation qui a été engagée depuis quinze ans a ainsi permis de diminuer de presque moitié le nombre d'enfants et d'adolescents non-scolarisés ;
- La parité homme-femme parmi les élèves et les enseignants a nettement progressé et a été inscrite dans les législations de tous les pays ;
- Enfin, les frais de scolarité ont été supprimés dans la majorité des pays, assurant une éducation publique gratuite à tous.

Deux insuffisances majeures sont pourtant à relever, confirmées par le *Rapport mondial de suivi* de l'UNESCO « Progrès et enjeux » paru le 9 avril dernier :

- **Un manque d'équité** dans la distribution du service éducatif ; ainsi les enfants les plus pauvres du monde risquent quatre fois plus de ne pas être scolarisés dans le primaire que les enfants les plus riches. L'accès à l'éducation concerne également trop peu les groupes sociaux défavorisés et minoritaires.
- **Un défaut de qualité**, car l'amélioration de l'accès à l'éducation s'est souvent faite au détriment de la formation des enseignants et du nombre d'infrastructures.

Le scandale demeure !

- 250 millions d'enfants ne savent ni lire ni écrire après quatre ans de scolarisation.
- Près de 121 millions d'enfants, soit 12 %, ne sont toujours pas scolarisés en primaire et dans le premier cycle du secondaire ;
- Le taux de chômage chez les jeunes est en hausse dans beaucoup de pays ;
- L'école est victime d'un manque encore notoire d'enseignants, mettant en péril la qualité de l'éducation des enfants ;
- En 2015, 781 millions d'adultes, dont deux tiers de femmes, sont encore analphabètes ;
- La parité des sexes parmi les enseignants n'est atteinte que dans 69 % des pays signataires pour le primaire et seulement 48 % d'entre eux dans le secondaire ;
- 58 millions d'enfants ne sont pas scolarisés dans le primaire ; la moitié d'entre eux vit dans des pays en conflit.

Un droit humain à intégrer davantage dans les politiques publiques

Malgré les efforts des pays du Sud qui ont augmenté sensiblement leurs budgets nationaux dédiés à l'éducation, les dépenses pour l'éducation n'ont que peu évolué depuis 1999. Les états doivent pourtant être à même de garantir l'éducation pour tous : il s'agit d'un droit fondamental inscrit dans la Convention Internationale des Droits de l'Homme et dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Aussi, il leur revient d'assurer le financement et d'accompagner une gouvernance cohérente et inclusive de l'éducation.

Cette promesse a été faite lors du Forum mondial de l'éducation de Dakar en 2000 et réitérée quelques mois plus tard lors du Sommet du Millénaire. Pourtant, force est de constater qu'elle n'a pas été tenue : **le total de l'aide à l'éducation a ainsi diminué de 7 % depuis 2010**. Les donateurs internationaux ont en effet largement échoué à tenir leurs promesses, en particulier celle déclarant qu'« aucun gouvernement présentant un plan crédible pour atteindre les objectifs de l'éducation pour tous ne saurait échouer faute de ressources financières ».

Zoom sur l'Aide publique au développement (APD) française consacrée à l'éducation

- Les chiffres de l'aide française dédiée à l'éducation sont en baisse constante (- 176 M€ entre 2009 et 2013) ;
- Seuls 10,96 % de l'APD française destinée à l'éducation vise l'éducation de base, qui pourtant est prioritaire et qui constitue l'un des OMD (décaissements 2011) ;
- L'effort concentré sur l'enseignement supérieur, expliqué en partie par une forte présence des écolages : en effet, l'aide décaissée par la France sous forme de bourses et de coûts imputés aux étudiants reste toujours 3 fois plus élevée que l'aide directe à l'universalisation de l'éducation primaire et secondaire !
- Une participation minimale au Partenariat mondial pour l'éducation, fonds multilatéral pour l'éducation.

2015, année de tous les possibles ?

Enjeux et perspectives des rendez-vous internationaux de 2015 pour l'éducation

Deux rendez-vous majeurs mobilisent les dirigeants du monde entier cette année pour établir le cadre d'action pour l'éducation après 2015. **Du 19 au 22 mai**, sous la supervision de l'UNESCO, le troisième **Forum mondial de l'éducation** réunira une centaine de Ministres de l'éducation et des Affaires étrangères du monde entier à Incheon (Rép. de Corée) pour adopter la version finale du cadre d'action pour l'éducation. Ce texte constituera

aussi la contribution consensuelle de la communauté éducative au processus des Objectifs du développement durable. Ces derniers seront déterminés à travers des négociations intergouvernementales du 25 au 27 septembre lors du **Sommet du développement durable** à New York. Ils font aujourd'hui l'objet d'un groupe de travail collaboratif réunissant 70 pays sous l'égide des Nations Unies.

Influencer les objectifs d'éducation après 2015

Il est important de peser sur le développement du cadre d'action pour l'éducation après 2015 pour plusieurs raisons :

- déterminer les grandes lignes de l'objectif spécifique lié à l'éducation, ses cibles et ses indicateurs qui donneront le cap à la communauté éducative mondiale pour les 15 prochaines années ;
- définir l'architecture internationale - en cohérence avec la société civile que nous représentons - qui sera chargée de diriger, suivre et évaluer les progrès en matière d'éducation au plan mondial.

Il est important aussi d'influencer le développement des Objectifs de développement durable de l'après-2015 parce que :

- comme pour les OMD, les Objectifs du développement durable bénéficieront sans doute d'une forte attention de la part des gouvernements, des médias et de l'opinion publique dans la mesure où ils influent fortement sur les priorités, les programmes et les financements aux échelons national et mondial ;
- il s'agit de mettre la priorité sur l'éducation dans un contexte plus large de développement, de droits et de transformation sociale, environnementale et économique.

Les enjeux de l'éducation post-2015

Si les ODD ont bien vocation à remettre les droits humains au centre des préoccupations, l'éducation devra y avoir une place privilégiée. Celle-ci constitue en effet le socle pour accéder aux autres droits et pour faire de chacun des citoyens éclairés. Aussi, la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) insiste sur la nécessité de :

- réunir des financements suffisants
- faciliter la pleine participation citoyenne
- mettre l'accent sur la qualité et l'équité.

En effet, le cadre actuel des OMD ne répond pas pleinement aux défis à surmonter. Il propose une vision réduite de l'éducation qui n'en couvre pas tous les enjeux. Pour ne pas répéter les erreurs du passé, il s'agira de mobiliser les pressions publiques afin que les états tiennent leurs engagements.

Pour une éducation inclusive de qualité d'ici 2030 !

Les revendications de la Campagne mondiale pour l'éducation

Le réseau français de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) interpelle les dirigeants français avant leur départ pour le Forum mondial de l'éducation qui se tiendra en Corée du 19 au 22 mai. ONG et syndicats attirent l'attention sur plusieurs éléments pour proposer le cadre le plus ambitieux possible à l'éducation au sein des ODD.

Globalement, les nouveaux objectifs et cibles prédéfinis incarnent un changement de vision de l'éducation au

travers d'un objectif large de continuum éducatif de la petite enfance à la formation tout au long de la vie, avec un focus systématique sur l'égalité des genres et la prise en compte des plus marginalisés. Elles s'appuient sur les cadres d'action précédemment établis, sur les publications de l'UNESCO, notamment les *Rapports mondiaux de suivi* et les consultations régionales, nationales pour la définition du nouveau cadre auquel la CME a été partout impliquée.

Nos recommandations

- Nous demandons que le futur objectif intègre et décline de façon opérationnelle **une approche de l'éducation basée sur les droits humains fondamentaux**.
- La vision portée par ces objectifs **ne doit pas réduire l'éducation à la simple acquisition de compétences professionnelles**. L'éducation **tout au long de la vie** doit donner aux individus les moyens de participer pleinement à la société et permettre le développement personnel de chacun.
- Il relève de la **responsabilité première des états** de faire de ce droit une réalité : ils doivent faire de l'éducation une priorité politique et doivent être redevables de la mise en œuvre de celui-ci.
- Les états doivent assumer leur responsabilité et **financer une éducation de qualité gratuite** depuis la petite enfance (une année au moins) et jusqu'au moins le premier niveau du secondaire, en y incluant également l'éducation de base des adultes.

Les états doivent également :

- assurer l'accès à une **éducation équitable et inclusive**, et de qualité, en veillant au respect et à la promotion de l'égalité de genre et de la non-discrimination, notamment des personnes les plus vulnérables.
- assurer des infrastructures et du matériel pédagogique **adaptés aux besoins et situations spécifiques** des enfants, selon une approche inclusive.
- réaffirmer le droit de chacun à **apprendre dans un environnement sûr**, sécurisé, adapté et sain. Garantir ce droit dans les structures éducatives, mais aussi dans leurs environnements proches (sur le chemin et aux abords de l'école et autres lieux d'enseignements).
- **formation des enseignants** : s'assurer qu'il y ait un nombre suffisant d'enseignants et d'enseignantes qualifiés, bien formés, motivés et bénéficiant d'un soutien adéquat pour offrir une éducation de qualité aux élèves.
- inclure les parents, les élèves et la communauté éducative dans la gestion de la **gouvernance éducative au sein d'un processus participatif**.
- s'assurer que tous les élèves puissent acquérir les connaissances, compétences et valeurs nécessaires pour devenir des citoyens et leur permettre de promouvoir le respect des droits humains, y compris les droits sexuels et l'égalité de genre, ainsi qu'une culture de paix et de non-violence dans la reconnaissance de la diversité culturelle.

L'ensemble des recommandations et revendications du réseau français de la CME fait l'objet d'un document de plaidoyer, que vous retrouverez sur le site de la coalition : www.educationpourtous.com.

« ENSEMBLE pour le droit à l'éducation ! », la nouvelle coalition française de la CME

Présentation du réseau français de la CME et de ses actions

Porté aujourd'hui par Solidarité Laïque, Plan International France, Aide et Action, la Ligue de l'enseignement, FO, SGEN CFDT, SNU-ipp FSU, l'UNSA Education, Planète Urgence et Handicap International, le nouveau réseau français de la CME, « ENSEMBLE pour le droit à l'éducation ! », a pour vocation de fédérer largement les acteurs et militants du droit à l'éducation en France autour d'un but commun : améliorer la visibilité des enjeux de l'éducation de qualité pour toutes et tous vis-à-vis du grand public et des pouvoirs publics pour une meilleure prise en compte de l'éducation dans les politiques françaises de coopération.

Des actions clé ont ainsi vu le jour en France ces dernières années : création d'un Observatoire de la coopération éducative en 2013 analysant l'Aide publique au développement française dédiée à l'éducation, bien relayé par les parlementaires, l'interpellation collective du Ministère des affaires étrangères pour qu'il poursuive en 2014 son engagement dans le Partenariat mondial pour l'éducation (PME, fonds multilatéral et partenarial pour l'éducation), ...

Nos objectifs

- **PROMOUVOIR et DEFENDRE le droit à l'éducation** : assurer une veille et un plaidoyer permanents pour le respect des engagements français en faveur de l'éducation de qualité pour tous dans le monde, participer aux débats sur les droits, sur les enjeux globaux, sur les financements accordés au développement, ...
- **FEDERER** : structurer et renforcer le réseau national représentatif des organisations de la société civile françaises pour la promotion du droit universel à l'éducation et la défense d'une éducation inclusive de qualité pour toutes et tous.
- **INFORMER** : contribuer à une prise de conscience nationale sur ces enjeux au travers de l'information citoyenne, des médias et des temps forts de mobilisation citoyenne, ...

La CME, une coalition internationale de plaidoyer pour l'éducation

A la veille du Forum mondial de l'éducation de Dakar, en 2000, le système éducatif vit une crise sans précédent. Afin d'assurer que les mesures nécessaires soient prises et que la communauté internationale reconnaisse l'ampleur des risques qu'une telle situation représente, les acteurs de la société civile actifs dans la défense du droit à l'éducation se sont réunis en octobre 1999 pour créer la Campagne mondiale pour l'éducation, qui rassemble militants, associations, syndicats, fédérations de parents d'élèves du monde entier à travers plus d'une centaine de coalitions nationales et régionales.

La CME propose des engagements concrets et des politiques viables pour réaliser l'éducation pour tous. Lors de son Assemblée mondiale de 2011, à Paris, elle a réaffirmé son engagement jusqu'à ce que les droits à l'éducation soient effectifs. Elle défend l'indivisibilité des droits et la responsabilité centrale de tous les états en matière d'éducation.

Ses principales revendications sont :

- Défendre la **gratuité** de l'éducation de base pour tous en tant que droit humain fondamental ;
- Lutter contre les **discriminations** en défendant des chances égales d'éducation pour tous ;
- Assurer aux **enseignants** une formation de qualité ;
- Soutenir le droit à l'éducation **tout au long de la vie** ;
- Prioriser l'**éducation inclusive**, tournée vers les groupes les plus désavantagés ;
- Exiger la **participation démocratique** de la société civile ;
- Défendre une éducation **laïque** ;
- Faire pression sur les états pour qu'ils remplissent leurs engagements en matière de **financement de l'éducation**.